



Chers adhérents voici la lettre d'information n°7 :

En ce début d'année 2020, nous sommes très heureux d'offrir, à chacun d'entre vous et à toutes vos familles, tous nos meilleurs vœux. Nous vous souhaitons, entre autres, de grandes satisfactions au chevet de la restauration de notre belle église saint Yves.

Le point sur les adhésions 2019 :

Pour 2019, 280 adhérents ont confirmé leur adhésion à notre cause en s'acquittant de leur cotisation annuelle (10 €) et nous les en remercions.

Les adhésions pour 2020 sont déjà possibles :

▷ par courrier à l'adresse de l'ARESYM 15 rue du bourg 22220 Minihy Tréguier en utilisant le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la fin de cette lettre d'information.

▷ par le biais de notre site internet (<https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com>).

Ce site est largement visité.

Lors de votre réadhésion, vous serait-il possible de nous fournir votre adresse mail si vous en avez une et que nous ne l'ayons déjà. Ceci évite de lourds frais d'affranchissement à l'association.

Merci de votre soutien !

Nos dernières activités.

Tout au long de l'année, nous avons organisé plusieurs manifestations qui ont toutes été de jolis succès.

Le 10 mars: 173 personnes ont répondu à notre invitation à se retrouver pour un banquet préparé à la salle des fêtes de Langoat. La veille une vente de plats à emporter était organisée pour ceux qui ne pouvaient être présents. (80 plats ont été ainsi vendus).

Le 2 juin: L'organisation d'une brocante à Minihy a attiré 120 exposants et créé une joyeuse animation dans le bourg.

Une météo favorable et la grande diversité des stands ont, tout au long de la journée, intéressé une foule nombreuse.

Merci au bagad Sonerien Da viken pour leur participation et merci à tous les bénévoles pour leur aide au placement des exposants, à la buvette et à la restauration.

Aux dires des exposants, la journée a été réussie et a permis aux uns et aux autres de faire de bonnes affaires.



MagNa

Chansons a capela
celtiques, ukrainiennes et russes



Morgan Touzé et Tara Mac Kenney ont interprété, devant une centaine de personnes, des chants du répertoire celtique, ukrainien et russe.

Le 5 mai:

Début juillet: Notre traditionnel repas champêtre a réuni 180 participants soucieux d'aider à la restauration de l'église et de partager un moment convivial autour de jambons à l'os et autres denrées gourmandes.

Là encore, merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés pour le montage des barnums, au service et à l'animation. Une petite loterie a été rendue possible grâce à la générosité des commerçants des environs.



En septembre:

Les journées du patrimoine nous ont permis de proposer des visites commentées aux nombreux visiteurs de l'église.



En décembre: Le concert de Noël proposé par l'ensemble vocal Variation XXI, dirigé par **Jean-Jacques L'ANTHOËN** et **Aurélie MARCHAND** a clôturé joyeusement l'année le vendredi 20 décembre en l'église de Minihiy. Nous y étions très nombreux et avons apprécié comme à l'accoutumée leur superbe prestation.

Nous les remercions une fois encore chaleureusement de la générosité de leur prestation au profit de la restauration de l'église. Leur présidente, Madame Jacqueline Briand a remis un chèque 1199,74 euros à Mme Saliou la présidente.



Avancement des travaux et perspectives.

L'avancement du dossier des travaux de restauration de l'église se poursuit.

En septembre une première réunion regroupant la municipalité, les Ingénieurs de la DRAC, le cabinet Le Bec en charge du dossier de maîtrise d'œuvre, a permis d'arrêter l'avant-projet sommaire pour l'ensemble du dossier de restauration. Ce projet a été accepté et voté à l'unanimité par le conseil municipal. L'avant-projet définitif ne devrait pas tarder à être déposé. Les appels d'offres pour la première tranche de la façade nord pourront alors être lancés .

L'ampleur du chantier nécessitait le recrutement d'un cabinet SPS et d'un bureau de contrôle. Une étude des réseaux électriques et des fluides (réseau électrique, chauffage...) a été réalisée à la demande de la Drac pour compléter le dossier. Si le calendrier prévu est respecté les travaux, pour cette tranche, pourraient débuter avant l'été.

Pour la restauration du mobilier : le dossier de proposition de classement du tableau représentant le « Testament de Saint Yves » est toujours d'actualité. A la demande de la DRAC une délibération demandant ce classement a été votée par le conseil municipal. Ce dossier sera présenté en instance nationale lors d'une prochaine session.

Activités de l'association : Le programme de 2020 est en préparation. De nombreux contacts ont été pris et le programme des festivités sera encore riche cette année. Nous ne manquerons pas de vous en informer dans une prochaine lettre d'information.

Une première date importante : l'assemblée générale se tiendra le 14 février prochain à 18h à la salle annexe de la mairie de Minihy Tréguier. Nous vous y attendons très nombreux comme l'an dernier. C'est un moment de convivialité que nous tenons à partager avec vous.

Cette lettre d'information vaut convocation.

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- Mot de la Présidente
- Rapport moral
- Rapport financier
- Bilan des activités
- Renouvellement du tiers sortant
- Projets
- Point sur l'avancement du dossier de restauration
- Partage du pot de l'amitié

Important : les personnes ne pouvant assister physiquement à cette assemblée sont invitées à nous faire parvenir leur pouvoir soit par mail, soit par courrier à l'adresse de l'ARESYM T : ARESYM T 15 rue du bourg 22220 Minihy Tréguier, pour que le quorum soit atteint et que l'assemblée puisse se tenir. Vous êtes en effet beaucoup à être éloignés de Minihy.

D'avance, un grand merci et à très bientôt !

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion 2020 :

Association des Amis pour la Restauration de l'Église SAINT-YVES de Minihiy

Email : amis.saintyves.minihy@gmail.com

Site Web : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/>

Si vous souhaitez faire un don ou proposer à quelqu'un de soutenir notre action, merci d'adresser la fiche ci-dessous à l'adresse postale de l'Association:

ARESYM T : Mairie de Minihiy 15 rue du bourg 22220 Minihiy Tréguier

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : **E-Mail :**

Souhaite être membre de l'association pour une cotisation minimale de 10 €

Verse un don de :€ chèque espèces

Souhaite recevoir un reçu fiscal (**Conformément à la loi les dons pour cette association sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.**)

En adhérant par le site web de l'association vous recevrez votre fiscal en retour.

Pour la protection et la rénovation du mobilier et de l'immobilier de l'église Saint Yves de Minihiy-Tréguier. (Chèque libellé à l'ordre de l'ARESYM T (Association des Amis pour la Restauration de l'Eglise saint Yves de Minihiy-Tréguier).

Pouvoir pour l'assemblée générale ordinaire du 14 février 2020 :

A renvoyer par courrier au siège de l'association en cas d'absence : **ARESYM T 15 rue du bourg 22220 Minihiy Tréguier** ou par mail à l'adresse : **amis.saintyves.minihy@gmail.com**

Nom : **Prénom :**

Adhérent n°.....

Donne pouvoir à.....

Pour me représenter et participer à tous les votes qui seront proposés à l'assemblée générale de L'ARESYM T qui aura lieu le vendredi 14 février 2020 à la salle annexe de la mairie de Minihiy-Tréguier, 15 rue du bourg, 22220 Minihiy Tréguier